

aquitaine • 3

bordeaux • bayonne •
pau • périgueux • agen •
mont de marsan

Compte rendu de l'instance de proximité Février 2023



Pour la direction : Delphine VIALANET (Directrice Régionale), Audrey GUIDEZ (DRH)

Pour les élus : Hélène CHAUWIN, Boris CHAGUE, Karim JBALI, et Alexis DUMOULIN.

Point 1 : Présentation du baromètre absentéisme

En Nouvelle Aquitaine, le taux moyen d'absentéisme est à 8,56% pour l'année 2022. Malgré une légère augmentation au mois de décembre, les chiffres de l'absentéisme sont globalement encourageants, et l'objectif de 8 % est donc atteint.

Pour le mois de décembre 2022, le taux d'absentéisme en Nouvelle Aquitaine est de 6,85 %. En Aquitaine pour le mois de décembre 2022, les chiffres de l'absentéisme sont de 5,8 % chez les journalistes, et de 8,7 % chez les PTA.

L'absentéisme est toujours constitué en majeure partie par des absences de courte durée. En 2022, les absences de quatre à huit jours représentent 40,40 %, alors qu'elles étaient à 23,48 % en 2021. En revanche, les absences de trois jours et moins sont en légère recul, et sont passées de 33,04 % en 2021 à 24,71 % en 2022.

Entre 2021 et 2022, l'évolution annuelle de l'absentéisme en Aquitaine a légèrement baissé chez les journalistes, et a un peu augmenté chez les PTA.

Elle est passée de 8,2 % à 7,1 % pour les journalistes, et elle est passée de 7,4 % à 9,7 % chez les PTA.

L'évolution annuelle de l'absentéisme sur les 12 derniers mois en Nouvelle Aquitaine a quasiment été divisée par deux en passant de 11,2 % en janvier, à 6,8 % en décembre.

Il semble donc que les différentes actions mises en place portent leurs fruits, et que le plan d'action de lutte contre l'absentéisme fonctionne.

La direction à informer les élus qu'elle constate moins de rechutes, notamment grâce à l'accompagnement mis en place pour les collaborateurs.

Elle a également un bon retour des rendez-vous de reprise avec les ressources humaines et les managers.

Ces rendez-vous permettent de parler des différents dispositifs d'accompagnement lors du retour d'un salarié, comme le temps partiel thérapeutique par exemple.

Les élus sont satisfaits de ces résultats, mais ont quand même attiré l'attention sur l'augmentation du taux d'absentéisme chez les PTA.

Les élus sont cependant toujours dans l'attente d'un outil pour évaluer la charge de travail des collaborateurs.

La direction a indiqué que le lancement du projet avec l'ARACT va commencer début mars.

Il y aura un groupe de pilotage, avec un élu, et il y aura un groupe projet qui sera constitué de représentants de différents métiers.

L'objectif de ce projet avec l'ARACT sera notamment de mettre en place un outil pour évaluer la charge de travail.

Point 2 : Présentation du Projet de développement des compétences (PDC) 2023 Aquitaine :

La responsable du développement RH Sud-Ouest n'était pas disponible le jour de l'instance de proximité.

Les élus ont demandé sa présence à la prochaine instance de proximité du mois de mars.

Point 3 : Questions

- Point AT/ AM

Les élus et la direction ont échangé sur le premier AT en télétravail.

- Comment la direction explique-t-elle que plusieurs postes ont dû être republiés ? (OPS, chef d'équipement maintenance, rédacteur en chef adjoint) ?

Problème de rémunération ? D'attractivité ? ...Comment compte-t-elle y remédier ?

Il y a republication d'un poste quand il n'y a pas, ou peu de candidats, ou encore quand il n'y a pas forcément toutes les compétences attendues pour le poste.

La direction est consciente qu'il peut y avoir parfois un problème d'attractivité, et de rémunération, sur certains postes, notamment à Bordeaux car la ville offre un cadre de vie attirant, mais le niveau de vie peut être un frein pour les postulants.

Il y a également la différence de salaire lorsqu'un CDD est intégré.

Toutes ces remarques ont été remontées au siège.

- Point sur le TT : Bilan après un an de déploiement

La Direction a l'obligation d'organiser une réunion par service en vertu de l'accord TT. Les élus réitèrent leur demande d'une restitution en Instance...

La direction va demander à chaque chef de service d'organiser les réunions dès que possible.

- Point sur l'organisation du travail à la locale de Bayonne, perturbée par des restrictions médicales.

Voici la réponse de la direction :

L'organisation du travail au sein de la locale de Bayonne doit effectivement être envisagée différemment avec 3 collaborateurs en temps partiel thérapeutique.

Ces temps partiels doivent être respectés, il ne peut pas y avoir de dérogation.

Le nombre d'heures de travail, pour préserver ces salariés, est limité par les indications médicales (médecin traitant et médecin du travail). Nous ne pouvons y déroger.

Les salariés concernés ne peuvent pas travailler plus de 7h par jour (hors pause méridienne) sur les journées programmées. Ils ne peuvent pas non plus (sauf cas de force majeure) travailler durant les week-ends. Ces dispositions s'appliquent afin de préserver la santé des salariés concernés par ces prescriptions médicales.

Leur activité doit donc être suffisamment anticipée au quotidien pour leur permettre de terminer leur service sans dépasser les 7h de travail (hors pause méridienne).

Pour permettre à l'équipe de la locale de Bayonne de fournir une édition locale dans les meilleures conditions possible et permettre un équilibre pour le collectif de travail, la DRH et la Direction financière ont validé la possibilité de remplacer ces collaborateurs en temps partiel thérapeutique sur leurs jours non-travaillés.

Les élus ont exprimé à la direction leurs inquiétudes concernant les salariés qui n'ont pas de restrictions et qui pourraient être impactés par celles de leurs collègues.

La direction a été rassurante en confirmant aux élus que le recours aux CDD a été "validé" autant que cela sera nécessaire, afin de compenser cette situation particulière.

- Point alternant langue basque à Bayonne.

Un contrat d'apprentissage est prévu pendant 2 ans à partir de septembre 2023. Est-ce un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ? L'alternant sera-t-il en doublon au tableau de service ou non ? Qui sera son tuteur ?

Il s'agit d'un diplôme universitaire de journalisme en langue basque. C'est un partenariat entre l'IJBA, l'AFDAS de Bayonne et l'office public de la langue basque.

C'est un contrat de professionnalisation sur deux ans, ou deux fois un an, et le tuteur sera Allande Boutin et également parfois Andde Irosbehere.

L'alternant sera en doublon pendant les premiers mois, le temps nécessaire à son autonomie.

- Pourquoi les JRI du siège utilisent-ils des caméras 400 avec un objectif plus léger et plus performant ?

L'objectif qui équipe les caméras aquitaines a été réformé au siège en raison de son ergonomie et de sa qualité optique toutes relatives. Est-il raisonnable que les travailleurs aquitains continuent à utiliser ce type de matériel ? Et par voie de conséquence d'être davantage exposés aux risques de troubles musculo squelettiques ?

Voici la réponse de la direction :

Il n'est pas prévu le renouvellement des objectifs des caméras dans le réseau régional. Toutefois nos objectifs sont régulièrement révisés et en état de bon fonctionnement.

Pour rappel, afin d'éviter les situations de TMS, l'entreprise a déployé dans le réseau régional un parc de caméras constitué de différents modèles (200, 280, 300 et 400) et a formé la totalité des JRI sur ces différents modèles.

Lors du déploiement de ce parc, il a bien été précisé que les JRI devaient s'approprier ces différents modèles, et les pratiquer régulièrement pour ne pas être en situation de risque de TMS.

Récemment, avec le rédacteur en chef, le chef de centre a interrogé les JRI pour faire un point en besoin de formation complémentaire pour pouvoir exploiter les différents matériels (il y a également un certain nombre de nouveaux collègues dans notre région qui n'ont peut-être pas été suffisamment formés à ces différents modèles).

L'introduction des UTS et prochainement celle des Sony Alpha 7 permet également d'assurer une rotation sur la pratique des outils, ce qui va également dans le sens d'une limitation des situations de risques de TMS.

Des formations UTS, Sony 280 et Sony Alpha 7 sont en cours ou prévues prochainement.

Pour info : l'objectif évoqué pour le Siège est un HA18 et pèse 1,970 kg. Celui dans les régions est un HA16 et pèse 1,980 kg.

Les élus sont un peu surpris par cette différence de 10 grammes annoncée par la direction, alors que les salariés concernés par l'utilisation de ce matériel parlaient de 800 g de différence.

- Point Grille France•3 et NoA

Quand débutent les 10 décrochages prévus le samedi sur France•3 ce trimestre? Quand les tournages et la diffusion de l'émission *Olatua* reprendront-ils ?

Les décrochages vont débiter à partir du 15 avril, jusqu'au 17 juin.

Dans la première case, celle de 15h15, ce sont 7 numéros de NoA sur mer, suivis de 3 numéros de Olatua qui seront diffusés.

Dans le créneau de 15h40, ce sont 10 numéros de décalage horaire qui seront diffusés.

La reprise des tournages de Olatua se fera à partir du début du mois de mars.

- Questions orales

En début d'instance, les élus ont fait part à la direction qu'il semblait que les CDD historiques étaient moins présents sur le planning. La direction va se renseigner sur ce point, et faire un retour aux élus lors de la prochaine instance.

La direction a informé les élus qu'elle avait demandé en CODIR aux chefs de service de faire un rappel aux collaborateurs sur le "bien vivre ensemble", car il n'est pas acceptable que certains collaborateurs manquent de respect pour les autres.

Prochaine réunion de l'instance le 3 mars

D'ici là, **n'hésitez pas à nous joindre pour plus de précisions et d'éventuelles questions.**

Vos élus FO de proximité : **Hervé Morin & Alexis Dumoulin**